

## COMPTE RENDU du 26 juillet 2022

Ordre du jour : procuration sur les comptes bancaires

Suite au changement de bureau et au renouvellement du Conseil d'administration, le Conseil est sollicité afin de donner procuration sur les comptes bancaires de l'association aux présidents ainsi qu'au trésorier

Vote à l'unanimité des présents(13 sur 15 membres). : 13 voix pour

Procuration donnée aux 2 co-présidents Delphine ALLES et Cyril CHARIOT ainsi qu'au trésorier Cédric TANFIN afin de gérer les comptes bancaires du SPAC

François DEFAUX  
secrétaire